



Resiliation bail commercial suite dégat des eaux (dedommagement)

Par **powerelec**, le **04/01/2016** à **09:15**

Bonjour,

J'ai signé un bail commercial fin mai 2015, j'ai pris possession des clés que début juillet après obtention du SIREN. Fin juillet ,j'ai eu une première infiltration d'eau ,j'ai contacté le propriétaire, il m'a dit que c'était ancien et c'était réparé .Fin Août j'ai commencer les travaux d'aménagement. Début septembre il y a eu une autre infiltration d'eau par le plafond. Ensuite j'ai remarqué que cela se répète plusieurs fois qu'il pleut. Malgré plusieurs relance rien n'a été fait.J'ai décidé de demande la résiliation du bail car je ne peux travailler dans de telle condition (activité de réparation électronique)

Le propriétaire a accepté de résilier mais a refuser de me dédommager. Il ne veux plus d'accord a l'amiable il ma demander a plusieurs reprise de rendre les clé par courrier recommandé.ce que je trouve bizarre donc si je renvoi par courrier les clé il n'y aura pas d'etat des lieux de sorties et meme l'entrée il n'y a pas eu d'etat des lieux.(je pense c'etait pour caché les infiltrations)

Je me suis rapproché du syndic de copropriété et j'ai appris que le bâtiment est en procédure judiciaire pour ce problème et qu'il y a un problème sur le toit . On m'a loué le local avec ce problème de plus en enlevant le faux plafond il y a des traces d'anciennes infiltrations.

Le propriété m'a dit de le declarer a mon assureur comme sa c'est lui qui regle le probleme d'indemnisation. Mais Je n'ai pas pu assuré le local avec ces problèmes d'infiltrations d'eau.

Est ce un vice caché ? Je suis perdu j'ai essayé de contacter un mediateur du chambre de commerce (qui m'a conseiller de rendre les clé et abandonner les poursuite car j'ai pas d'assurance) ainsi que 2 avocats qui ont refusé de traiter cette affaire avec l'aide juridictionnelle. Je n'ai pas les moyens j'ai mis toutes mes economie dans ce projet et actuellement je suis endetter. Je ne peux meme pas utilisé ce local apres toutes mes depenses(travaux, marchandise)

Merci de votre réponse par avance